

RCN

Justice & Démocratie

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025**

TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITO	2
	NOTRE VISION, NOS AXES THÉMATIQUES	4
	NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	4
	ENTRETIEN AVEC ANNABELLE VASSEUR, DIRECTRICE DE RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE	6
	JUSTICE JUDICIAIRE	8
Renforcer l'intégrité judiciaire : contribution à l'élaboration d'une stratégie anticorruption pour le secteur de la justice en République démocratique du Congo		
	JUSTICE TRANSFORMATIVE	10
Des données pour mieux agir : professionnaliser les CEPAJ pour renforcer les réponses multisectorielles aux Violences Basées sur le Genre au Maroc		
	JUSTICES TRANSITIONNELLES	12
Certificat en justices transitionnelles : une communauté d'apprentissage au service de sociétés plus justes, inclusives et résilientes		
	JUSTICES PLURIELLES	14
S'inspirer des pratiques de la justice restaurative pour renforcer le vivre-ensemble en Belgique		
	ÉDUCATION MÉMORIELLE & CITOYENNETÉ CRITIQUE	16
Enseigner l'indicible : Un voyage pédagogique qui transforme les pratiques en classe		
	ÉVALUATION MI-PAROURS: PROCESSUS D'ÉVALUATION CROISÉE ENTRE PAIRS	19
	NOS COMPTES, NOS PARTENAIRES FINANCIERS	20
	CENTRE DE RESSOURCES	22
	NOTRE POLITIQUE INTÉGRITÉ	23
	SOUTENEZ RCN J&D	24

S'inspirer de notre histoire récente, c'est se rappeler que la justice n'est pas une abstraction froide ou un ensemble de règles figées. Elle est une matière vivante, une boussole humaine qui prend tout son sens lorsqu'elle se confronte aux réalités du terrain, aux récits des victimes et à la reconstruction du lien social.

L'année qui vient de s'écouler s'est déployée dans un monde bousculé par des fractures géopolitiques profondes et un désengagement marqué envers la solidarité internationale. Pourtant, face à ces vents contraires, notre organisation n'a pas reculé. Là où l'éditorial de 2024 posait les fondations d'une nécessaire prise de conscience, nous faisons aujourd'hui de cette période un moment de rassemblement, d'ancrage et de projection.

Ce rapport annuel témoigne avant tout d'un engagement collectif, porté par les équipes et les partenaires tout au long de l'année 2025. Dans un contexte marqué par de nombreux changements et des équilibres parfois fragilisés, leur présence constante sur le terrain, leur capacité d'adaptation et leur engagement ont permis de faire vivre, avec constance, les valeurs qui fondent l'action de l'organisation.

La toute fin de l'année a également été marquée par la perte brutale d'une grande alliée de RCN J&D, Sofia Ouakka, notre administratrice qui par son engagement sans faille au sein de l'organe d'administration a grandement contribué aux nombreux changements de cap. À l'image du puits construit en sa mémoire au Sénégal, Sofia restera une source d'inspiration pour nous toutes et tous. Nous tenions à lui rendre hommage dans ce rapport.

Sa contribution a également permis l'arrivée de la nouvelle Directrice générale, Annabelle Vasseur, qui a pris la barre de l'organisation dans un contexte en pleine évolution. Un entretien dans ce rapport permet de faire sa connaissance.

L'engagement de l'organisation s'inscrit ainsi dans une conviction partagée : **la justice constitue l'un des fondements essentiels de la dignité humaine, de la cohésion sociale et de la paix durable**. Face aux défis actuels, il ne suffit pas de résister, il faut transformer les pratiques, repenser les modes d'actions tout en restant fidèles à nos valeurs.

La justice que nous défendons ne se limite pas aux tribunaux ni aux textes de loi. Elle est vivante et se construit, chaque jour, à l'intersection des institutions, des communautés et des engagements citoyens. Elle prend forme dans les institutions lorsqu'elles se renforcent, dans la société civile lorsqu'elles proposent des alternatives, dans les communautés lorsqu'elles dialoguent, dans les mémoires lorsqu'elles sont reconnues, et dans la participation citoyenne lorsqu'elle permet à chacune et chacun de contribuer à la construction du bien commun. Cette vision d'une justice plurielle guide notre action depuis plus de trente ans.

En 2025, en République démocratique du Congo, notre accompagnement de l'élaboration de la première stratégie sectorielle de lutte contre la corruption a contribué à renforcer l'intégrité et la redevabilité du secteur judiciaire. Au Maroc, la modernisation et l'interconnexion des Centres d'Écoute de la région de l'Oriental ont permis d'améliorer l'accompagnement des femmes survivantes de violences basées sur le genre et de faciliter leur accès à la justice. Dans certains contextes, comme le Rwanda ou le Burundi, où nos actions sont pour le moment entre parenthèses, nous avons la conviction que nos partenariats auront très prochainement des projets communs à mettre en œuvre.

Au-delà des institutions, nous avons poursuivi notre engagement auprès des organisations de la société civile, des acteurs communautaires et des médiatrices et médiateurs qui œuvrent quotidiennement à prévenir les conflits, restaurer le dialogue et renforcer les liens sociaux. Parce qu'une justice durable ne se construit pas uniquement par les décisions qu'elle rend, mais également par la confiance qu'elle suscite.

Cette même conviction anime notre travail dans le domaine des justices transitionnelles, de la mémoire et de la transmission. Le Certificat interdisciplinaire en justices transitionnelles, développé avec nos partenaires universitaires, a une nouvelle fois réuni des participantes et participants issus de contextes divers autour d'un objectif commun : comprendre les héritages de violence, partager les expériences et renforcer les capacités d'action face aux défis de la reconstruction.

En Belgique, nos initiatives d'éducation à la citoyenneté mondiale, notre travail documentaire et mémoriel ainsi que les échanges organisés autour des questions de décolonialité, de discrimination, de mémoire et de justice transformative contribuent à nourrir une réflexion collective sur les conditions d'une société démocratique plus inclusive. Cette démarche trouvera un prolongement particulier en 2026 avec l'exposition « Filmer les procès », présentée au Palais de Justice de Bruxelles, qui mettra en lumière les archives audiovisuelles des procès de compétence universelle liés au génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda.

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes et par de nombreuses incertitudes géopolitiques, nos équipes ont démontré une remarquable capacité d'adaptation. L'évaluation à mi-parcours de notre programme quinquennal, conduite selon une méthodologie d'évaluation croisée entre pairs, a confirmé la pertinence de notre approche tout en renforçant les apprentissages partagés entre nos différents programmes.

À l'an I de notre plan stratégique décennal, une certitude s'affirme : les transformations durables se construisent dans le temps long. Elles reposent sur des institutions légitimes, des citoyennes et citoyens engagés, des espaces de dialogue ouverts et une mémoire capable d'éclairer l'avenir.

Habiter la justice, c'est faire le choix de la confiance sans renoncer à l'exigence. C'est reconnaître la pluralité des expériences, des mémoires et des parcours tout en construisant des horizons communs. C'est créer les conditions d'une rencontre durable entre les personnes, les communautés et les institutions.

Je tiens à remercier chaleureusement nos équipes, notre direction, nos partenaires, nos bailleurs ainsi que l'ensemble des personnes qui nous accompagnent dans cette mission. Plus que jamais, nous sommes convaincu·es que c'est en unissant nos savoirs, nos engagements et nos responsabilités que nous continuerons à faire de la justice un espace d'humanité, de confiance et d'avenir.



Samira GAZZAZ
Présidente

À la mémoire de Sofia Ouakka : une grande Dame engagée nous a quitté·es.



L'année 2025 a été assombrie par la disparition brutale de Sofia Ouakka, femme d'exception, administratrice engagée, passionnée et profondément attachée aux valeurs de solidarité, de justice et de dignité humaine.

Se définissant comme un tempérament résolument « nature peinture », Sofia a marqué notre organisation par sa force de caractère, sa générosité, sa bienveillance et son attachement profond aux valeurs que nous portons. Son intelligence, son sens des responsabilités et son humour ont laissé une empreinte durable dans le cœur de celles et ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.

Son engagement n'était pas seulement une conviction : il était une manière d'être au monde, tournée vers les autres et vers l'espoir d'un avenir plus juste. Elle aimait rappeler cette pensée de Frantz Fanon : « Chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. » Cette citation résumait parfaitement sa conception de l'engagement : une responsabilité à assumer avec courage et fidélité aux valeurs que l'on porte.

Afin d'honorer sa mémoire et de prolonger l'empreinte de son action, nous tenons à mettre en avant l'initiative de l'association Educ'Axion de construire en son nom un puits au Sénégal. Ce lieu de vie, de partage et d'espérance constitue un hommage tangible à celle qui a consacré tant d'énergie à améliorer le quotidien des plus vulnérables.

Son souvenir continue d'inspirer notre engagement collectif.
Paix à son âme.

NOTRE VISION

POUR UNE JUSTICE INCLUSIVE, PLURIELLE ET ADAPTÉE AUX CONTEXTES, QUI GARANTIT LE RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES DROITS HUMAINS

NOS AXES THÉMATIQUES

JUSTICE JUDICIAIRE

JUSTICE TRANSFORMATIVE

JUSTICES TRANSITIONNELLES

JUSTICES PLURIELLES ET COUTUMIÈRES

ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Belgique



Justice & Paix



CCLJ
Centre communautaire
laïc juif



Université Catholique
de Louvain



**Echos
Communication**



Université Libre
de Bruxelles



Maroc

ΜΟΛΩΤΗΣΑΙ
ΕΙΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑΝ



جمعية
بن الغزال

OAG 2000

Oujda Ain Ghazal

République démocratique du Congo



CATSR

Comité d'Appui au
Travail Social de Rue



COMEN

Congo Men's Network



CDJP Archikin

Commission Justice et Paix
Archidiocèse de Kinshasa



FAT

Forum des Amis de
la Terre



PRODHOJ

Promotion des Droits de
l'homme et de la Justice



UCOFEM

Union Congolaise des
Femmes des médias

ENTRETIEN AVEC ANNABELLE VASSEUR, DIRECTRICE DE RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE

Arrivée à la direction de RCN Justice & Démocratie fin novembre 2025, Annabelle Vasseur a travaillé pendant plusieurs années à l'interface entre institutions et société civile. Dans cet entretien, elle revient sur son parcours, partage sa vision du rôle des associations et évoque ce qui nourrit aujourd'hui son engagement.

Quel est votre parcours ?

J'ai étudié le droit en France, à Lille II. Très vite, j'ai ressenti le besoin de l'«humaniser» en l'ouvrant à d'autres disciplines: la psychologie, l'art, les sciences humaines. C'est presque par hasard que je suis tombée, dans un centre d'orientation, sur un master en aide humanitaire – et j'ai su immédiatement que c'était ce que je voulais faire. J'ai obtenu le master d'aide humanitaire internationale (NOHA) au sein de la faculté de droit d'Aix-Marseille.

J'ai ensuite passé plus de quinze ans dans la réponse aux urgences humanitaires, notamment dans les Caraïbes, en République démocratique du Congo, en Algérie, en Turquie ou encore au Mozambique. J'ai commencé avec Oxfam Solidarité, avant de rejoindre la Commission européenne, au sein de la direction générale en charge de l'aide humanitaire (DG ECHO).

J'ai beaucoup aimé ce métier, mais j'ai ressenti un tournant important à partir de 2015, avec la guerre en Syrie. Pour moi, cela marquait le début d'une crise de la solidarité. J'ai alors décidé de changer de cap: il devenait urgent de revenir en Europe et de travailler sur les questions d'asile et de migration.

J'ai rejoint l'unité Migration de la DGNEAR (Voisinage), où je travaillais notamment sur la protection des migrants en Libye, tout en participant aux activités académiques du réseau Odysseus, sous la direction du professeur Philippe De Bruycker.

Pourquoi avoir choisi aujourd'hui de rejoindre à nouveau une ASBL dans le contexte actuel ?

J'aurais pu continuer à défendre cet engagement au sein des institutions. Mais après plus de dix ans du côté des bailleurs, je reste convaincue qu'il est essentiel de changer de perspective, de sortir de sa zone de confort et de se confronter à d'autres réalités.

J'ai eu la chance d'être choisie par RCN Justice & Démocratie, et je l'ai choisie aussi. J'avais le sentiment que cette organisation me ressemblait: son engagement contre les violences, qu'elles surviennent en temps de guerre ou en temps de paix, son approche pluridisciplinaire, le dialogue et l'humilité de se poser des questions. Je souhaitais également m'inscrire dans une ASBL à taille humaine, qui agit à la fois à l'international et en Belgique.

Comment votre expérience dans l'humanitaire influence-t-elle votre approche aujourd'hui ?

J'ai toujours travaillé dans des contextes de crise, sous forte pression, où il est indispensable d'identifier rapidement les priorités, les scénarios possibles et les risques. Cela influe clairement sur mon rythme de travail et ma manière de réagir face à l'adversité. J'ai appris à vivre avec le stress et à essayer, lorsque je ne parviens pas à le maîtriser, de le rediriger. Je suis aussi en formation de shiatsu, et je sais que cela m'aide beaucoup.

Récemment, une personne me disait: «*Peut-être que tu n'as pas quitté l'urgence; peut-être as-tu simplement suivi de nouvelles urgences, plus proches de chez toi.*» C'est peut-être vrai.

Quel est votre bilan après six mois en tant que directrice ?

Je reste très enthousiaste: je ne m'ennuie pas et j'apprends tous les jours.

Pour moi, être directrice, c'est à la fois écouter, observer et savoir prendre des décisions, donner des directions. Je ne suis pas seule: j'ai un style de management très participatif, et la plupart des décisions émergent de notre noyau collectif. RCN Justice & Démocratie est une organisation à taille humaine, profondément attachée à la qualité de son travail, malgré des contraintes de plus en plus fortes.

Je suis arrivée juste avant la soumission des programmes quinquennaux à la DGD, notre bailleur principal, qui a annoncé une coupe budgétaire de 25%. La responsabilité est grande. Mais je crois que l'ensemble des directions et des équipes du secteur associatif sont aujourd'hui mobilisées et pré-occupées par cette échéance de juin.

En même temps, arriver à ce moment-là est aussi une chance. Même si nous devons faire avec moins, ce processus nous permet de poser une première pierre importante de notre stratégie 2025-2034: inscrire une première partie de notre vision, avec des axes clairs sur les violences commises en contexte de conflit, mais aussi un positionnement affirmé sur les violences systémiques.

Quels sont les défis et vos sources d'inspiration dans votre rôle de directrice ?

Nous allons devoir apprendre à naviguer dans une nouvelle ère. Je m'interroge sur l'avenir du secteur associatif: la pression financière croissante, la charge de travail élevée, les risques de stress structurel pour les équipes. Cela dépasse largement notre seule organisation. Il nous faudra forger des alliances solides et repenser nos modes de fonctionnement.

Je m'inspire beaucoup de la navigation, l'une de mes passions, mais aussi de lectures, comme celles d'Olivier Hamant, notamment sa réflexion autour de la notion de robustesse, qui ouvre des pistes essentielles pour penser la durabilité de nos organisations dans un monde de plus en plus instable.

Annabelle VASSEUR
Directrice



JUSTICE JUDICIAIRE

Agir pour un système judiciaire fonctionnel, intègre et respectueux des droits humains.

RENFORCER L'INTÉGRITÉ JUDICIAIRE : CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ANTICORRUPTION POUR LE SECTEUR DE LA JUSTICE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Depuis plus de dix ans, RCN J&D œuvre à l'assainissement de l'appareil judiciaire en République Démocratique du Congo (RDC) en promouvant l'intégrité des acteurs, en soutenant des îlots d'intégrité et en facilitant un accès équitable à la justice. Dans cette optique, l'organisation a appuyé techniquement le Ministère de la Justice dans l'élaboration d'une stratégie anticorruption sectorielle, après avoir décerné en 2024 un prix de l'intégrité à trente-trois acteurs judiciaires dont dix issus de quelques juridictions du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa-Matete. Complémentaire à la stratégie nationale adoptée en 2020 au lendemain de la création de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC), cette initiative vise, au-delà de la répression, une transformation durable et spécifique du secteur judiciaire.

Un processus inclusif et participatif de réflexion et d'élaboration

L'élaboration de cette stratégie anticorruption sectorielle s'est appuyée sur un processus méthodologique rigoureux et participatif, permettant d'impliquer un large éventail d'acteurs institutionnels et sociaux concernés par le fonctionnement du système judiciaire.

Une étude socio-anthropologique a d'abord été réalisée afin d'identifier les dynamiques sociales, institutionnelles et culturelles qui favorisent l'émergence et la banalisation de pratiques corruptives dans le secteur de la justice. Avec cette base, un comité de rédaction mis en place sous l'égide du Ministère de la Justice de la République démocratique du Congo, a élaboré un cadre méthodologique définissant les objectifs, les axes

stratégiques et les modalités de mise en œuvre de la future stratégie. Plusieurs consultations provinciales ont ensuite été organisées pour garantir une appropriation nationale. Ensuite s'en sont suivis/ ont suivi les ateliers d'échanges et de validation, réunissant les institutions concernées ainsi que des partenaires techniques et académiques.

Un triptyque indissociable : prévenir, révéler, punir

La stratégie anticorruption pour le secteur de la justice en RDC repose sur trois axes complémentaires et indissociables : la prévention, la détection et la répression. La prévention est un levier essentiel pour réduire durablement les risques de corruption et prévoit le renforcement de la formation éthique des acteurs judiciaires, la promotion de pratiques professionnelles intègres au sein des institutions judiciaires. La détection et investigation des faits de corruption permet d'améliorer les dispositifs de signalement, de soutenir les capacités d'enquête des institutions compétentes et de favoriser la coopération entre les différents organes impliqués dans la lutte anticorruption. Enfin, la répression demeure indispensable pour garantir l'effectivité de la lutte contre la corruption. Elle renforce l'application des sanctions disciplinaires et pénales, tout en veillant au respect des principes fondamentaux de l'État de droit et de la procédure judiciaire.

De l'ambition à l'opérationnalisation : construire une réponse systémique à la corruption judiciaire

Du côté institutionnel, plusieurs organes jouent un rôle central dans la mise en œuvre de cette

dynamique, notamment l'APLC déjà citée et rattachée à la présidence de la République mais aussi l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et de l'Éthique Professionnelle (OSCEP), et le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM). À ces institutions s'ajoutent les juridictions et parquets, les officiers de police judiciaire ainsi que les différents services du Ministère de la Justice tels que l'inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires, qui sont directement impliqués dans la prévention et la répression des faits de corruption ou assimilés à la corruption.

La société civile est également un acteur clé dans ce processus. Les organisations citoyennes contribuent à documenter les pratiques abusives, à sensibiliser les populations et à promouvoir une culture de redevabilité au sein des institutions judiciaires.

Les jeunes, en particulier les étudiant-es des universités de Kinshasa ayant pris part aux conférences et ateliers organisés dans le cadre du processus, représentent une force motrice importante pour porter les valeurs d'intégrité et de transparence au sein de la société.

Enfin, les justiciables à travers des enquêtes menées soulignent l'importance de renforcer la confiance entre les citoyen·nes et les institutions judiciaires. Pour de nombreux participants, la lutte contre la corruption judiciaire constitue une condition essentielle pour garantir un accès équitable à la justice.

Maintenir l'élan réformateur : priorités critiques pour l'avenir

Afin d'assurer l'efficacité et la durabilité de la stratégie anticorruption, plusieurs priorités doivent être prises en compte dans les prochaines étapes. Il s'agit entre autres de la diffusion et vulgarisation de la stratégie auprès des principaux acteurs du système judiciaire, notamment les barreaux, la Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais (CPRDC), la Cour de Cassation et le parquet général. Une attention particulière devra également être accordée à la sensibilisation de la population, y compris des jeunes, afin de renforcer l'appropriation citoyenne de la lutte contre la corruption.

Une autre priorité porte sur l'élaboration de plans d'actions périodiques permettant de traduire les orientations stratégiques en mesures concrètes. Enfin, il faudra anticiper les défis liés à la mise en œuvre de la stratégie en développant des mécanismes de mitigation des risques, notamment en ce qui concerne les résistances institutionnelles, les contraintes budgétaires et les enjeux de coordination entre acteurs.



JUSTICE TRANSFORMATIVE

Agir sur les causes structurelles des violences systémiques.

DES DONNÉES POUR MIEUX AGIR : PROFESSIONNALISER LES CEPAJ POUR RENFORCER LES RÉPONSES MULTISECTORIELLES AUX VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU MAROC

Une structuration au service de l'accompagnement

En 2025, le réseau des 12 Centres d'Écoute, de Soutien Psychologique et d'Accompagnement Juridique (CEPAJ) de la région de l'Oriental a poursuivi sa mission d'accompagnement des femmes et filles victimes de violences basées sur le genre (VBG), tout en consolidant un travail structurant sur ses pratiques. Pour certaines structures du réseau, cette dynamique a constitué un véritable levier de consolidation. À Ain Beni Mathar, l'Association Al Amal souligne par exemple que cet appui a permis de structurer davantage l'action du centre et de renforcer progressivement ses capacités. Coordonné par Oujda Ain Ghazal 2000 avec l'appui de RCN Justice & Démocratie, le réseau poursuit une dynamique de professionnalisation visant à améliorer la qualité de la prise en charge, la coordination entre acteurs et la capacité des centres à produire des analyses utiles à l'action.

Des données mieux harmonisées pour mieux comprendre les violences

L'un des chantiers importants de l'année 2025 a été la poursuite de l'harmonisation et de la digitalisation de la collecte de données à l'échelle des 12 CEP AJ via une base de données commune sur Kobo. Cet outil permet de fiabiliser les informations collectées, d'uniformiser les pratiques et de mieux analyser les violences enregistrées, les profils des survivantes et les orientations proposées. En 2025, 1175 femmes et filles ont été accueillies et accompagnées par les Centres

membres du réseau des CEP AJ. Les données montrent une forte vulnérabilité socio-économique des femmes accompagnées, marquée notamment par une dépendance économique, l'isolement et la précarité rurale. Les données consolidées font apparaître une prédominance des violences économiques, avec 527 cas sur 1175. Ces éléments confirment le caractère souvent multidimensionnel des violences et la nécessité d'une réponse adaptée à des situations complexes.

Des chiffres utiles pour améliorer la prise en charge

La structuration des données contribue directement à améliorer la qualité de l'accompagnement. « L'harmonisation des outils et le renforcement de nos capacités nous ont permis d'améliorer concrètement la qualité des services offerts aux femmes accompagnées. »¹ Elle permet d'identifier plus clairement les besoins des survivantes et d'adapter les réponses proposées. Parmi les femmes accompagnées, 425 femmes ont introduit une plainte auprès des cellules judiciaires avec l'appui des OSC. Par ailleurs, 734 référencement croisés ont été enregistrés entre OSC, acteurs judiciaires et structures de santé, tandis que 141 femmes ont bénéficié d'un accompagnement en médiation. Ces données illustrent la diversité des parcours et des réponses mobilisées par les CEP AJ, qui combinent accompagnement juridique, soutien psychosocial, orientation vers les services compétents et, lorsque cela est pertinent et sécurisé, le choix d'une médiation encadrée.

Justice & Démocratie

جمعية عين الغزال
Association Ain Ghazal

Belgique
partenaire du développement

نمّلك Tamallouk

خلية التكفل بالنساء والأطفال ضحايا العنف على مستوى مصالح الشرطة القضائية

- الإبلاغ عن العنف وتحرير محضر بالواقعة
- تنفيذ تعليمات النيابة العامة (العالم الحضري)

الخبيرة القضائية المحلية للتكفل بالنساء والأطفال ضحايا العنف لدى المحكمة الابتدائية

- تقديم شكاية بالتعرض للعنف ضد النساء (ضرب، تهديد... إلخ) - (خنة)

الخبيرة القضائية الجوهرية للتكفل بالنساء والأطفال ضحايا العنف لدى محكمة الاستئناف

- تقديم شكاية بالتعرض للعنف ضد النساء (الإعتصام، الضرب أو الدرع المؤذي لعجز أو عاهة مستديمة... إلخ) - (خناقة)

الوحدة المتعددة التكفل بالنساء والأطفال ضحايا العنف على مستوى المستشفيات الإقليمية

- الاستقبال
- التشخيص والفحص الطبي والعلاج
- الشهادة الطبية
- الخبرة الطبية

مراكز الاستماع

مراكز الاستماع، الدعم النفسي والتوجيه القانوني للتأليف من العنف

- الاستقبال
- الاستماع
- دعم نفسي
- التوجيه والارشاد القانوني
- المرافعة والمصاحبة للجانلث الصحية

الخدمات منعددة الوظائف بالإضافة إلى الخدمات التي تقدمها مراكز الاستماع، فهي تتدخل في المجالات التالية:

- الإدمان في برامج التربية والتكوين
- الإيواء الاستعجالي
- الإدمان في برامج التأهيل والتكوين المهني والبرصي

كفتى

عنف جنسي
عنف اقتصادي
عنف نفسي

حمايتك في الإبلاغ عن العنف لا في السكوت عنه

Association Pénitentiaire de Développement - Belgique

جمعية البرية التونسية للتربية والتأهيل

Association Al Ghofrane Authime

جمعية التعاون والتنمية codev

جمعية عين الغزال Association Ain Ghazal

Un levier pour renforcer la coordination et le plaidoyer

Au-delà du suivi des cas, la collecte harmonisée des données renforce la coordination entre les CEPAJ et les autres acteurs de la prise en charge, notamment les cellules judiciaires, les services de santé et les acteurs sociaux. Elle constitue également un levier stratégique pour nourrir les rapports annuels du réseau, documenter les réalités de terrain, identifier les obstacles à l'accès aux droits et appuyer des recommandations plus solides dans les espaces de

dialogue institutionnel. En 2025, l'enjeu principal a donc été de consolider les bases d'une action plus lisible, plus homogène et plus stratégique. « Le développement de partenariats locaux a facilité notre intégration territoriale et renforcé notre rôle dans la prise en charge des violences. »² La digitalisation ne constitue pas une transformation en soi, mais elle donne au réseau les moyens de mieux voir, mieux comprendre et mieux agir. En renforçant ses outils, ses pratiques et sa capacité d'analyse, le réseau des CEPAJ consolide son rôle d'acteur clé de la lutte contre les VBG dans l'Oriental.

¹Mme Zahra Guesmi, Association Al Amal, Ain Beni Mathar, programme Tamallouk.

²ibid

JUSTICES TRANSITIONNELLES

Face aux violences de masse, favoriser la réconciliation, le vivre-ensemble et la non-répétition.

CERTIFICAT EN JUSTICES TRANSITIONNELLES : UNE COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE SOCIÉTÉS PLUS JUSTES, INCLUSIVES ET RÉILIENTES

Une invitation à réparer, à écouter, à construire.

En 2025 et pour la 4^{ème} année consécutive RCN J&D, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Catholique de Louvain ont uni leurs expertises pour proposer le Certificat interdisciplinaire en justices transitionnelles. Cette formation hybride, combinant 75 % de cours en ligne et 3 semaines en présentiel à Bruxelles, offre un cadre exigeant où se mêlent, entres autres, approches juridiques, historiques, artistiques et anthropologiques.

L'édition 2025 a rassemblé 28 participant·es de plus de quinze pays, engagé·es dans des contextes marqués par des violences ou des conflits mais également des personnes résidentes en Belgique. Cela apporte une diversité d'expériences qui enrichit les échanges, permet d'établir des comparaisons entre les études de cas et ancre les apprentissages dans des réalités multiples. Au-delà des outils théoriques et méthodologiques, une attention toute particulière est portée au vécu, au ressenti et à la mise en dialogue des expériences.

L'approche pédagogique continue ainsi d'être saluée pour son caractère innovant et profondément humain : enseignements en binôme, travail sur les récits, espaces de parole sécurisés, réflexion et travaux sur l'empathie et la prise de distance, décolonialité et décentrement du regard.

Les effets sur les pratiques sont tangibles. Selon nos évaluations, 73,3% des répondant·es souhaitent faire évoluer leurs pratiques après la formation : mettre en place des dialogues intercommunautaires au Cameroun, mobiliser la mise en récit comme outils de réparation, promouvoir des procédures extra-judiciaires et favoriser la médiation etc.

Un participant partage ainsi son expérience :

“ Ce certificat fut plus qu'une formation, c'était un espace de réflexion critique, une traversée des douleurs du monde, une invitation à réparer, à écouter, à construire... ”

D'autres soulignent le rôle du groupe, la solidarité entre promotions et l'importance du réseau Alumni, désormais structuré et actif. Cette dynamique favorise la construction d'une communauté d'apprentissage, où chacun·e peut partager son parcours et ses réalités professionnelles et enrichir celui des autres.

Pour nous, ce partenariat constitue une opportunité précieuse: transmettre notre expertise en justices transitionnelles tout en l'enrichissant des perspectives et expériences des participant·es provenant de contextes variés.

Malgré les obstacles rencontrés - difficultés dans l'obtention des visas ou impossibilité de voyager en raison des conflits empêchant certain-es de rejoindre les trois semaines de cours en présentiel à Bruxelles - la motivation des participant-es demeure intacte et inspirante, illustrant combien accéder à cette formation constitue déjà, en soi, un acte de résistance face aux inégalités d'accès au savoir.

Pour en savoir plus :

<https://www.linkedin.com/company/formation-interdisciplinaire-en-justices-transitionnelles/>



JUSTICES PLURIELLES

Adapter la justice aux approches innovantes et défendre le pluralisme juridique.

S'INSPIRER DES PRATIQUES DE LA JUSTICE RESTAURATIVE POUR RENFORCER LE VIVRE- ENSEMBLE EN BELGIQUE

À la suite d'un atelier formatif, co-organisé avec Echos Communication et consacré à l'apport de la justice restaurative dans la prévention et la résolution de conflits en Belgique, une dynamique partenariale s'est ouverte avec le réseau des Médiateurs de Conflits interpersonnels de la Région de Bruxelles-Capitale : un accompagnement sur mesure, coconstruit avec le terrain pour renforcer durablement le vivre-ensemble.

Adelaïde Lemaire, médiatrice de conflits interpersonnels à la commune de Saint Gilles, revient ici sur cette démarche et sur ce qu'elle apporte à sa pratique.

Qu'est-ce qui vous a motivée à participer à l'activité proposée par RCN J&D autour de la justice restaurative? À quel besoin cela répondait-il pour vous?

L'intitulé de l'activité organisée par RCN J&D « S'inspirer des pratiques de la justice restaurative pour renforcer le vivre-ensemble » a tout de suite attiré mon attention pour plusieurs raisons. Tout d'abord il était question de « renforcer le vivre-ensemble », ce qui est la raison d'être des services de médiation mis à disposition des citoyens par chaque commune bruxelloise et donc ma mission en tant que médiatrice œuvrant au sein de l'un de ces services.

C'est en effet pour permettre et soutenir ce vivre-ensemble sur leur territoire que les communes offrent à leurs habitants ces espaces de médiation qui leur permettent de se parler pour tenter de résoudre leurs conflits interpersonnels.

Au-delà de la prévention et de la résolution de ces conflits, la médiation de service public vise à implémenter, sur un territoire donné, la « culture de la médiation » dans une société de plus en plus fragmentée.

Donc cette promesse de réfléchir l'amélioration du vivre-ensemble m'a forcément motivée. D'autant plus que l'intitulé de l'atelier indiquait, comme point de départ de cette réflexion des pratiques de justice restaurative inspirantes. Or nous constatons au sein du Réseau des Médiateurs de Conflits interpersonnels de la Région de Bruxelles-Capitale qu'il pourrait être intéressant dans certaines situations (que ce soit dans le champ des conflits de voisinages, locatifs, familiaux) de dépasser une approche strictement individuelle du conflit pour intégrer des dimensions collectives, communautaires et systémiques. Les pratiques de justice restaurative existantes sont évidemment de possibles sources d'inspiration pour nous.

Cet atelier a tenu toutes les promesses de son intitulé: variété des profils des participant·es, animation inspirante, travail collectif enrichissant. Il a aussi réussi à revigorer notre croyance en la possibilité d'avoir une prise, aussi petite soit-elle, sur une réalité polarisée qui met en danger ce vivre-ensemble que tous·tes les participant·es (animatrice et organisatrices comprises) ont chevillé au corps.

Que s'est-il passé ensuite?

Suite à ces échanges, nous avons constitué au sein du Réseau un groupe de travail pour réfléchir à l'intégration des pratiques de justice restaurative et transformatrice dans nos dispositifs de médiation

locale. Dès la première séance de travail, nous avons ressenti le besoin d'être nourri-es par des intervenant-es extérieur-es «expert-es» et en capacité d'amener un regard «méta». Nous nous sommes naturellement tourné-es vers les ONG organisatrices de l'atelier. Elles ont répondu présentes pour notre plus grande joie.

2026 promet d'être passionnante! Nous avons établi ensemble un programme enrichissant qui débouchera sans nul doute sur de nouvelles pratiques ainsi que sur l'élaboration d'outils innovants d'inspiration restaurative et transformative, qui nous permettront de renforcer le vivre-ensemble sur le territoire de nos communes et de la Région bruxelloises. Et au-delà, pourquoi pas ?

Quels changements concrets avez-vous déjà observés dans votre posture ou vos pratiques depuis ces ateliers et ce travail collectif ?

Depuis l'atelier, j'aborde les situations de médiation avec un regard un petit peu plus «out of the box». C'est particulièrement le cas pour les conflits de voisinage au sein d'un même immeuble. Je réfléchis avec les deux voisins «directement» en conflit à l'opportunité d'intégrer au processus de médiation toustes ou certain-es autres habitant-es de l'immeuble. Pour faire du conflit particulier entre ces deux voisins, une occasion de (re)faire communauté autour d'iels. J'ai fait cette proposition, directement après l'atelier, à une dame en conflit(s) permanent(s) avec différent-es voisin-es de son immeuble, qui sollicite la médiation pour chacun de ces différends. Elle en a pleuré de soulagement, en disant que cette proposition comblait chez elle un besoin d'appartenance qu'elle n'avait jamais identifié. Cette dame m'a téléphoné quelques jours plus tard en disant que cette conversation lui avait donné l'énergie... d'aller parler calmement à ses voisins.

Je réfléchis, toujours dans les situations de conflit de voisinage au sein d'un immeuble, à voir comment stimuler ce sentiment d'appartenance à une communauté autrement que par la médiation sensu stricto. Je cherche ainsi comment favoriser, de manière plus ludique et inclusive, la restauration (parfois même l'instauration finalement) d'un véritable vivre-ensemble au sein de l'immeuble.

C'est ainsi que j'explore actuellement le théâtre action. Depuis l'atelier, j'interroge davantage le cadre rigide de la médiation. Je ne transige pas avec les fondamentaux de ce cadre (caractère volontaire, confidentialité, impartialité, neutralité et indépendance) mais je tente de mettre plus de souplesse.



ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

ENSEIGNER L'INDICIBLE : UN VOYAGE PÉDAGOGIQUE QUI TRANSFORME LES PRATIQUES EN CLASSE

Dans le cadre du Programme Belgique, six enseignant-e-s bruxellois-es et leurs élèves ont participé tout au long de l'année scolaire 2024-2025 à un projet ECMS mêlant ateliers théoriques et artistiques sur la prévention des violences de masse et les mécanismes qui y conduisent. L'une des activités clés était un voyage d'étude au Rwanda pour les enseignant-e-s, destiné à mieux comprendre l'histoire du pays et le génocide contre les Tutsi. Dans cet article, Abdellah Benotmane, professeur d'histoire à l'Institut Regina Pacis à Laeken, partage comment cette expérience a profondément transformé sa manière d'aborder ces thématiques en classe.

J'ai eu l'occasion de participer au trajet pédagogique consacré aux violences de masse et aux génocides, organisé par RCN J&D. En tant que professeur d'histoire à l'Institut Regina Pacis à Laeken, je pensais disposer d'un bagage solide pour aborder ces thématiques en classe. Ce trajet a été une vraie découverte pédagogique, mais surtout une belle expérience humaine.

Les ateliers préparatoires au voyage au Rwanda ont déjà élargi ma perspective. Certains aspects, comme le *bystander effect* ou **les différentes étapes qui mènent aux violences de masse**, étaient jusqu'à présent absentes de mes cours. Le point culminant du projet restait toutefois le voyage d'étude au Rwanda, que j'ai eu la chance de partager avec quatre collègues, et sous l'accompagnement bienveillant de Loredana Alen de RCN J&D.



Dès la première journée, la visite du Kigali Genocide Memorial a été une confrontation directe avec la réalité du génocide. Les restes de plus de 250 000 victimes y reposent. Dans une salle, des centaines de photos couvrent les murs ; dans une autre, des panneaux racontent la vie d'enfants assassinés. Les chiffres cessent alors d'être abstraits : ils prennent un visage, une histoire. On y perçoit les petites histoires au cœur de la grande Histoire.

Les rencontres avec plusieurs Rwandais ont également marqué notre séjour. Au centre IRIBA, Assumpta Mugiraneza nous a rappelé l'importance des mots : les violences commises dépassent souvent le langage, et l'enseignement doit offrir aux élèves les moyens intellectuels et émotionnels pour appréhender ces réalités. Plusieurs jeunes nous ont confié que leurs parents ne parlaient presque jamais du génocide, même si ses effets continuent de se transmettre.

Les visites de Murambi ou de Nyamata ont été parmi les plus éprouvantes émotionnellement. Nous y avons vu les traces matérielles et humaines du génocide. Là, les mots semblaient superflus. L'expérience dépassait ce que l'on pouvait saisir rationnellement. Pourtant, ces lieux sont essentiels pour contrer les discours négationnistes. D'autres visites nous ont permis d'échanger avec des professeurs et des élèves sur la manière d'enseigner les génocides. Si nous pouvons garder une certaine distance, pour beaucoup d'entre eux cette histoire fait partie de leur vécu familial.

Cette participation au projet a profondément changé ma manière d'enseigner les génocides et les violences de masse. Jusqu'alors, mon approche restait assez classique: causes, déroulement, conséquences et laissait peu de place aux expériences individuelles. Depuis ce voyage, j'essaie d'intégrer davantage ce que j'y ai appris. Cette année, par exemple, les élèves travaillent sur les génocides à partir d'un ensemble varié de sources, en s'appuyant notamment sur le modèle des étapes de Stanton. À travers ces documents, j'essaie de relier la « grande » histoire aux histoires singulières, comme nous avons pu le voir au Genocide Memorial. Je consacre désormais davantage de temps aux témoignages, aux mécanismes de déshumanisation et aux formes de propagande. J'ai également introduit une question qui ne figurait pas auparavant dans mes cours et qui m'a accompagné tout au long du voyage : *« s'il était possible d'identifier un moment clé, avant le génocide, où une intervention aurait pu changer le cours des événements, lequel choisir et pourquoi ? »*



Quels sont les différents mécanismes qui conduisent aux violences de masse, et plus particulièrement au génocide ?

Il existe plusieurs cadres théoriques pour analyser ces processus, notamment celui développé par Gregory H. Stanton¹. Ce modèle, largement reconnu, montre que le génocide n'est pas un événement soudain, mais le résultat d'un **processus progressif, structuré et évitable**. Il se déploie à travers différentes étapes, au cours desquelles **des actions de prévention peuvent être mises en place** afin d'enrayer l'escalade des violences.

1. Classification

Division des personnes entre « nous » et « eux » par des groupes en position d'autorité, selon l'origine ethnique, la « race », la religion ou la nationalité.

Prévention: Développer des institutions universa-listes qui encouragent la cohésion sociale.

2. Symbolisation

Identification des gens en tant que Juifs, Roms, Tutsis, etc. Les distinguer par des couleurs ou des vêtements symboliques.

Prévention: Rendre illégaux les symboles et les discours de haine, ainsi que les vêtements identifiant des groupes victime.

3. Discrimination

Un groupe dominant utilise la loi, les coutumes et le pouvoir politique afin de nier les droits d'autres groupes.

Prévention: Respecter tous les droits civils, politiques et la jouissance au droit à la citoyenneté pour tous les groupes au sein de la société. Toute discrimination fondée sur la nationalité, l'ethnicité, la « race » ou la religion doit être illégale.

4. Déshumanisation

Affirmation par propagande de la valeur moindre du groupe victime par rapport au groupe majoritaire. Les assimiler à des animaux, des insectes ou des maladies.

Prévention: Condamner, punir rapidement et rendre culturellement inacceptables les discours et les crimes haineux. Sanctionner l'incitation au génocide.

5. Organisation

Conception de plans de meurtres génocidaires, en général par l'État, son armée ou des milices. Prévention: Interdire l'adhésion à ces milices, sanctionner leurs dirigeants. Imposer des embargos sur les armes vers ces pays et créer des commissions d'enquête.

6. Polarisation

Amplification des différences entre les groupes par la propagande. Interdiction d'interactions entre les groupes. Meurtre des membres modérés du groupe oppresseur.

Prévention: Protéger ces membres modérés et les groupes de défense des droits humains. Saisir les avoirs des oppresseurs et les empêcher de voyager à l'étranger.

7. Préparation

Identification et séparation des groupes victimes. Obligation de porter des symboles. Déportation, isolement et famine planifiée. Préparation de listes de mise à mort.

Prévention: Aide humanitaire, intervention internationale armée ou aide majeure au groupe victime pour qu'il se défende.

8. Persécution

Les victimes sont identifiées et isolées en raison de leur ethnicité ou de leur identité religieuse. Au sein de l'État génocidaire, les membres des groupes discriminés vont parfois être obligés de porter des symboles les identifiant et biens et propriétés sont souvent expropriées.

Prévention: Les organisations régionales ou la communauté internationale doivent se mobiliser afin d'assister ou intervenir auprès des victimes.

9. Extermination

Début des massacres, perçus par les tueurs comme des actes « d'extermination » car ils croient que leurs victimes ne sont pas pleinement humaines.

Prévention: Seule une intervention armée massive peut arrêter le génocide. La communauté internationale doit soutenir cette opération en fournissant transport aérien, équipement et financement.

10. Déni

Négation par les auteurs d'un génocide d'avoir commis des crimes. Blâme souvent rejeté sur les victimes. Dissimulation de preuves et intimidation de témoins.

Prévention: Poursuite des auteurs du génocide par un tribunal international ou des tribunaux nationaux. Éducation du public.

¹ Dr. Gregory H. Stanton, President, Genocide Watch, Copyright 1996

<https://www.genocidewatch.com/fr/tenstages>

Sources :

https://museeholocauste.ca/app/uploads/2018/12/dix_etapes_genocide.pdf%20

<https://territoires-memoire.be/wp-content/uploads/2024/05/tm->

dossiers_pedagogiques-regards_sur_le_genocide_des_tutsi_au_rwanda-1.pdf

ÉVALUATION MI-PARCOURS : PROCESSUS D'ÉVALUATION CROISÉE ENTRE PAIRS

Dans le cadre de l'évaluation mi-parcours de son programme quinquennal 2022-2026 financé par la coopération belge au développement, RCN J&D a opté pour une approche croisée et entre pairs. Cette démarche consiste à confier l'évaluation de chaque programme-pays à un collègue en charge d'un autre programme-pays. À titre d'exemple nos activités au Maroc ont été évaluées par la personne en charge des programmes en RDC. Cette démarche avait pour ambition, grâce à l'accompagnement d'une consultante externe, de consolider les compétences internes en matière d'évaluation et d'aider chaque équipe pays à situer son travail dans l'ensemble du programme, afin de dépasser les approches en silo et renforcer la cohérence globale de nos interventions.

Pertinence et plus-value de l'exercice d'évaluation croisée et entre pairs

Nous avons retenu l'approche d'évaluation croisée et entre pairs parce qu'elle semblait offrir aux personnels l'opportunité d'apporter un regard critique sur les activités menées par les collègues tout en prenant de la distance sur leurs propres activités et pratiques. Bien plus, cette démarche pouvait aussi permettre un approfondissement de la compréhension de la cohérence de l'action de notre organisation à travers la déclinaison de ses activités dans les différents programmes pays évalués. En effet, RCN J&D développe et met en œuvre, en collaboration avec ses partenaires, des activités très diverses : prévention et prise en charge des violences basées sur le genre, lutte contre la corruption dans le système judiciaire, ou encore éducation citoyenne et mémorielle. Cette diversité ne doit cependant pas faire perdre de vue l'articulation globale de notre stratégie d'intervention, qui vise à promouvoir une justice véritablement inclusive, plurielle et transformative pour construire des sociétés plus résilientes, pacifiques et équitables.

Déroulement du processus d'évaluation

La 1ère étape du processus a consisté en la formation des «évaluateur-ices internes» (les équipes programmes de RCN J&D), par une

consultante externe, à l'approche qualitative de l'évaluation des projets et au développement des outils méthodologiques utilisés par la suite. Après validation de ces outils, les évaluateur-ices ont assuré la collecte des données sur terrain (interviews, focus group et observations), puis à l'analyse et l'interprétation des données ainsi que la rédaction du rapport final. Les analyses ont été croisées au sein des équipes et la qualité globale du processus a été garantie par le regard expert de la consultante externe.

Promesses tenues

Ce processus a tenu toutes ses promesses en permettant à chacun-e, de s'imprégner des activités et des contextes d'intervention de ses collègues et ainsi de mieux percevoir cette cohérence dans la diversité tout en renforçant les synergies ainsi que les apprentissages futurs. Il leur a offert l'opportunité de prendre de la distance quant à leurs réflexes professionnels quotidiens (de gestion et de mise en œuvre des programmes pays) et de s'ouvrir à d'autres méthodes de travail. L'évaluation mi-parcours croisée et entre pairs a également offert l'opportunité aux équipes de renforcer leurs compétences en suivi-évaluation, en particulier en matière d'évaluation qualitative, et d'affiner leur compréhension des enjeux de gestion de projet.

En somme, l'approche d'évaluation croisée et entre pairs a renforcé les liens entre les équipes des différents pays du programme quinquennal 2022-2026, leur permettant désormais de maîtriser plus d'un contexte et d'une thématique (prévention et prise en charge des violences basées sur le genre, lutte contre la corruption, éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire). Cette expérience a permis de consolider la cohérence du programme et d'enrichir les pratiques internes. Elle offre aujourd'hui à l'organisation des perspectives utiles pour la suite du programme 2022-2026, mais aussi pour le développement du futur programme 2027-2031.

Pour accéder aux principaux résultats publics :
https://rcn-ong.be/wp-content/uploads/2025/10/Resumeexecutifsiteweb_VOUT.pdf

COMPTES ET PARTENAIRES FINANCIERS

L'exercice 2025 a été impacté par plusieurs événements qui ont conduit à une baisse majeure du volume financier de nos activités. Cette baisse est de 47% par rapport à l'exercice précédent, ce qui porte le budget annuel de nos actions à 2.059.753 €.

Certains de ces événements étaient bien sûr connus et attendus, notamment la fin, en avril 2025, du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice financé par l'Union Européenne en République Démocratique du Congo. La fin de ce projet explique une grande partie de la diminution du volume financier sur l'année, ainsi que la baisse de la part des financements de l'Union Européenne, qui passe de 41% du budget global en 2024 à 18% en 2025.

D'autres événements n'étaient pas prévisibles.

Au Rwanda, l'arrêt des relations diplomatiques avec la Belgique a contraint RCN J&D à fermer son programme financé par la Direction de la

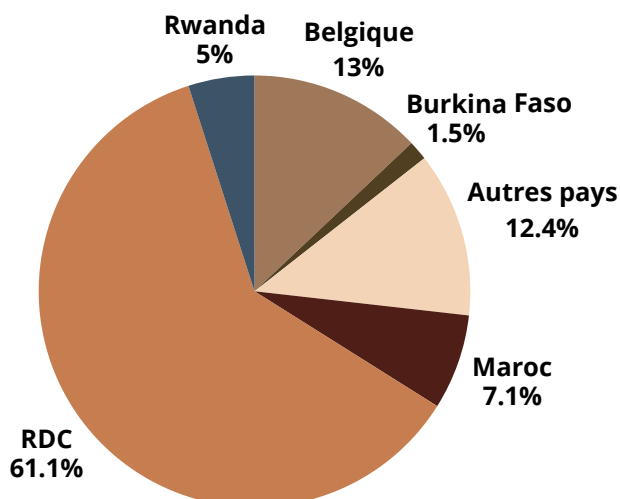
Coopération Belge au Développement. Notre bureau a donc dû être fermé et le budget n'a donc pas été exécuté comme prévu.

Au Maroc, le projet de Promotion de l'égalité homme-femme, par le renforcement des mécanismes de prévention et de lutte contre les VBG, financé par l'Union Européenne, n'a pas démarré en début d'année comme nous l'espérions, mais en décembre 2025 seulement. Là encore, l'impact est visible sur le volume financier réduit de nos activités au Maroc.

Enfin, les incertitudes concernant d'éventuelles réductions des subsides de la Coopération Belge au Développement ont contraint RCN J&D à prendre des mesures de prudence et à ralentir de manière globale l'exécution du programme quinquennal financé par la DGD dans les différents pays d'intervention.

VOLUME D'ACTIVITÉ PAR PAYS EN 2025

Belgique	266.892 €
Burkina Faso	30.196 €
Maroc	147.053 €
RDC	1.258.876 €
Rwanda	102.010 €
Autres pays	254.727 €
TOTAL	2.059.753 €



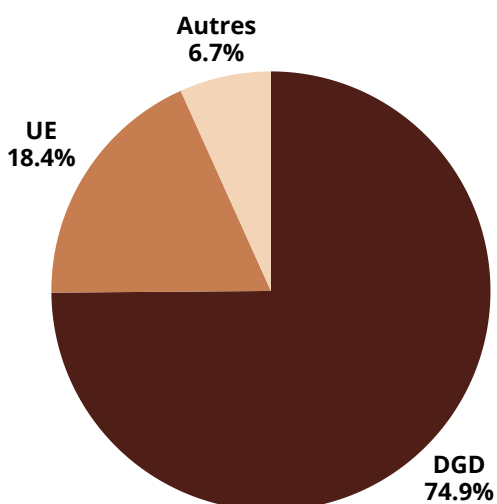
De tout cela, nous voyons notre dépendance au financement de la Direction de la Coopération Belge au Développement plus forte encore que les années précédentes (75% du financement global). Les financements de l'Union Européenne demeurent en deuxième position, mais avec une part de 18% seulement.

Notons néanmoins que les montants des autres sources de financement sont croissants par rapport aux années précédentes, et représentent 7% du volume financier annuel.

En termes de répartition géographique, la République Démocratique du Congo, demeure le pays avec le budget le plus important, représentant 61% du budget total de l'organisation. La part de la Belgique et du Maroc est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'objectif demeure pour RCN J&D de diversifier ses sources de financement et de développer les différents programmes pays, désormais au nombre de quatre.

SOURCES DE FINANCEMENT EN 2025



Brussels International	26.584 €
Coopération belge au développement (DGD)	1.539.710 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	5.000 €
Fonds Maribel	25.933 €
Union européenne	380.461 €
Wallonie Bruxelles International	82.065 €
TOTAL	3.893.756 €



CENTRE DE RESSOURCES

UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE, À L'IMAGE DE NOS RÉFLEXIONS ET DE NOS ENGAGEMENTS!

Depuis 2013, le centre de ressources de RCN J&D constitue un espace ouvert pour toute personne souhaitant approfondir les thématiques qui traversent nos actions: justices transitionnelles, justice transformative, pluralisme juridique, mémoire des crimes de masse, éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Accessible au grand public, il rassemble aujourd'hui plus de 323 ouvrages, revues, films, récits et outils pédagogiques, offrant un panorama riche et accessible de perspectives critiques et internationales.

En 2025, notre bibliothèque s'est enrichie de 9 ouvrages supplémentaires, sélectionnés en cohérence avec nos travaux et projets en cours.

Cette année, nos acquisitions se sont concentrées tout particulièrement sur deux thématiques :

- Les héritages coloniaux et leurs liens avec le racisme systémique, un champ de recherche qui occupe une place croissante dans nos analyses et nos actions d'éducation mémorielle et citoyenne.
- Le contexte syrien afin de nourrir notre réflexion sur les besoins de justice, notamment transitionnelle dans le pays.

L'ensemble de notre collection est consultable en ligne : www.libib.com/u/rcnjd , et les modalités de consultation ou de prêt sont détaillées sur notre site : www.rcn-ong.be/notre-mediatheque-est-en-ligne/.

Nouvelles acquisitions en 2025

- De Akwasi (2025), *Brieven aan Anton de Kom. Wees moedig. Wees gevreesd. Wees verstandig. Wees geliefd.* Ambo/Anthos Uitgevers
- Burgat F. et Paoli B. (2013), *Pas de printemps pour la Syrie.* Editions La découverte
- Demart, S. (2025), *La fiction postraciale belge. Antiracisme afrodescendant, féminisme et aspirations décoloniales.* Éditions de l'Université de Bruxelles
- Depris, E. (2024), *Mécanique du privilège blanc. Comment l'identifier et le déjouer?* Editions Binge Audio
- Dorronsoro, G (2020), *Syrie, Anatomie d'une guerre civile.* CNRS Editions
- Garapon A. (2025), *Pour une autre justice, la voie restaurative.* Editions PUF
- Ly, G. & Diallo, R. (2022), *Kiffe ta race : explorer les questions raciales sans tabou.* Editions First
- Nsayi, N. (2020), *Dochter van de dekolonisatie.* Editions EPO
- Collectif d'auteurs (2022), *Syrie, le pays brûlé, le livre noir des Assad.* Edition Seuil



UN CENTRE LABELLISÉ POUR LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

RCN J&D est reconnu depuis 2009 par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme centre labellisé relatif à la transmission de la mémoire. Ce cadre garantit la qualité et la pertinence de nos activités liées aux mémoires des génocides, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des mouvements de résistance. Il guide également nos choix documentaires et pédagogiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'offrir au public belge des clés de compréhension solides et nuancées.



NOTRE POLITIQUE INTÉGRITÉ

L'INTÉGRITÉ AU CŒUR DE RCN J&D : UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

RCN J&D applique une politique d'intégrité stricte, qui couvre un large spectre de situations, incluant, entre autres la corruption, les abus de pouvoir, les violences sexuelles et la consommation de stupéfiants. Notre objectif est double : prévenir ces atteintes et y répondre de manière efficace. Pour ce faire, nous disposons des mécanismes de sensibilisation et de dialogue ouverts à l'ensemble des membres de l'organisation ainsi qu'à nos partenaires.

Un mécanisme de signalement accessible et confidentiel

Nous encourageons toutes les personnes impliquées avec RCN J&D à signaler toute situation contraire à nos principes d'intégrité. Pour cela, deux canaux sont disponibles :

- conseil-integrite@rcn-ong.be pour toute demande d'information ou clarification sur des pratiques suspectes.
- alerte@rcn-ong.be pour tout signalement officiel.

En 2025, le dispositif d'alerte a été activé une fois durant l'année. Après examen, aucune violation n'a été constatée sur la base des éléments disponibles. L'examen n'a pas permis de confirmer les faits allégués. Notre asbl s'engage à assurer un traitement rigoureux, impartial et confidentiel des signalements tel que prévus par le cadre applicable.

Intégrité et confiance : un engagement continu

En renforçant nos dispositifs et en sensibilisant continuellement nos équipes et en intégrant ce point dans la politique de partenariat, nous affirmons notre détermination à préserver un environnement de travail respectueux et sûr pour toutes et tous. Ce travail contribue également à la confiance que nous accordent les communautés, nos donateurs et nos bailleurs de fonds. Notre engagement ne s'arrête pas là : nous continuerons d'évaluer et d'adapter nos dispositifs pour qu'ils restent pertinents et efficaces face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

SOUTENEZ RCN J&D !

Pour soutenir les sociétés auprès desquelles nous intervenons à garantir plus de démocratie au sein de leurs institutions et à protéger les droits fondamentaux des citoyen·nes et en particulier leur droit à la justice, nous avons besoin de vous.

Il n'y a pas de société sans justice

La justice, pour pouvoir fonctionner et remplir son rôle au sein des sociétés, doit être adaptée aux besoins et aux réalités de chaque communauté et de chaque contexte.

C'est pourquoi nous nous engageons à favoriser un dialogue constructif pour des réformes et des changements de pratiques des acteurs·ices de la justice et à soutenir les activistes et les organisations de terrain, pour qu'ils puissent permettre aux citoyen·nes de défendre leurs droits et participer activement à la construction d'une société plus juste et équitable.

Pourquoi soutenir RCN J&D ?

Aux côtés de ses partenaires de la société civile, **nous jouons un rôle moteur dans la transformation des systèmes de justice et la prévention des conflits.**

Notre travail impacte directement les vies de milliers de personnes, et en particulier des victimes de crimes de masse, de conflits fonciers, de violences sexuelles ou de pratiques abusives de la part des autorités policières et judiciaires.

Faire un don à RCN J&D, c'est :

- Investir dans des solutions durables pour résoudre les conflits et promouvoir la réconciliation : nous croyons fermement en la force du dialogue et en la mobilisation de l'ensemble des acteurs·rices de justice intègres et respectueux des droits humains ;
- Participer à cet effort collectif pour des sociétés plus justes, apaisées et respectueuses des droits fondamentaux de chaque individu ;
- Contribuer à créer un monde où la justice n'est pas un privilège réservé à quelques-uns, mais un droit fondamental pour tous·tes.



RCN J&D adhère en tant que 'fellow' au Code de Récolte de Fonds Éthiques asbl (RE-EF)!

Ce label reflète une triple volonté :

- Respecter **une récolte de fonds éthique, transparente et durable** alignée sur celui de RE-EF.
- Respecter les plus hauts standards en matière de gouvernance financière, de gestion éthique des dons et de communication avec notre communauté de soutien.
- **Défendre les droits des donateur·ices**, notamment leur droit à une information claire sur l'utilisation de leurs dons et à renforcer la confiance du public dans le secteur non marchand.

L'adhésion au Code de RE-EF s'inscrit naturellement dans notre vision : l'intégrité doit guider l'ensemble de nos actions, y compris celles qui concernent notre financement.

POUR FAIRE UN DON

IBAN : BE59 7320 3872 9626
BIC : CREGBEBB
Mention : « Don »

RCN Justice & Démocratie

Éditrice responsable

Annabelle Vasseur, Directrice

Rédaction

L'équipe de RCN Justice & Démocratie

Mise en page

Noémie Martin

Impression

Media Process,
sur du papier recyclé.

RCN Justice & Démocratie

Bld Adolphe Max, 13/17
1000 Bruxelles
Tel. : (+32) 2 347 02 70
Mail : info@rcn-ong.be
Site web : www.rcn-ong.be

